



**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY**

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020

## Mise en contexte

Le 14 septembre 2015, la MRC du Fjord-du-Saguenay (MRC) signait l'entente avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) qui met en place le Fonds de développement du territoire (FDT). Le MAMOT rendait disponibles les sommes de la liquidation de la Conférence des élus et de la dissolution du Centre local de développement. La MRC est maintenant responsable de la gestion du fonds.

L'affectation du FDT doit servir à financier des mesures portant les éléments suivants :

- La réalisation de ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise privée;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

Le 22 décembre 2016, la MRC signe avec le MAMOT un addenda à l'entente en lien avec le FDT qui confirme l'engagement financier de l'ordre de 1 010 777 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 à 2018. Ce montant fut bonifié pour l'année 2019-2020 et se situe à 1 116 493 \$.

Le FDT prévoit la mise en place de politiques afin de permettre de réaliser des investissements sur le territoire. Pour ce faire, la MRC a mis en place deux politiques soit la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie ainsi que la Politique d'investissement du fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat.

## Priorités d'intervention

Les priorités d'intervention 2019-2020 sont en lien avec la vision stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Un document maître qui définit l'image globale de ce que souhaite devenir une communauté. L'esprit de la vision stratégique s'explique par un milieu de vie diversifié. Dans la Politique de soutien aux projets structurants, nous considérons les différentes réalités que connaissent les municipalités composant la MRC, lesquelles leur apportent des défis et des enjeux tout aussi différents. Notons au passage que l'environnement économique de nos municipalités est l'une des pierres angulaires de leur vitalité. Il est donc normal, grâce aux nouveaux pouvoirs conférés par le FDT, d'intervenir au sein des entreprises privées à créer des emplois et de la richesse sur l'ensemble du territoire.

Il est également tout naturel de laisser les municipalités décider quels projets correspondent à leurs priorités locales. Ainsi, chaque organisme désirant obtenir une aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants doit obtenir une résolution d'appui de sa municipalité. Cette résolution assure implicitement au comité d'analyse que le projet est en concordance avec les règlements et la vision de développement de la municipalité et que l'organisme promoteur bénéficie de la reconnaissance de sa municipalité.

La vision stratégique est devenue un document de référence dont découlent plusieurs planifications. Par conséquent, afin d'être cohérente avec la vision stratégique, la MRC du Fjord-du-Saguenay exige que les projets déposés s'inscrivent minimalement dans une des quatre grandes intentions de celle-ci et mettent en œuvre une piste d'action identifiée dans le document. Voici les quatre grandes intentions de la vision :

- **Le développement social et culturel** : une volonté de maintenir et de renouveler la population sur le territoire de la MRC;
- **Le développement économique** : une volonté de s'appuyer davantage sur les forces et les meilleurs atouts du territoire pour développer l'économie;
- **Le développement durable** : une volonté d'être créatifs, efficaces et novateurs dans les façons de voir et de faire le développement économique, environnemental, social et culturel;
- **Le développement concerté** : une volonté de s'unir dans la différence, selon les forces distinctives de chaque municipalité et les avantages comparatifs du caractère rural de la MRC.

## Politique 2019-2020

Le 12 février 2019 (C-19-61), la MRC du Fjord-du-Saguenay adopte une version de la Politique de soutien aux projets structurants 2019-2020. Le fonctionnement de la version 2018-2019 a permis d'alléger le processus, par conséquent le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay décide de n'apporter aucune modification à la version 2019-2020. Voici un résumé des améliorations apportées à la version 2018-2019 qui ont facilité la tâche aux promoteurs :

- Les programmes d'aides financières sont regroupés sous la Politique de soutien aux projets structurants et sont financés par les sommes provenant du Fonds du développement des territoires et par d'autres fonds de la MRC;

- Il y a quatre dates prévues pour l'analyse des projets, soit le 1<sup>er</sup> vendredi des mois de mars, mai, septembre et décembre;
- Concernant le volet projet local :
  - L'aide financière couvre un maximum de 90 % des dépenses admissibles;
  - Le coût minimum du projet est de 1 000 \$ et la contribution en bénévolat, dons ou prêts n'est pas considérée dans les dépenses admissibles;
  - La réalisation des projets peut s'étendre sur plusieurs années, mais ne doit pas dépasser le mandat du conseil municipal.

Ces améliorations de la politique dotent la MRC du Fjord-du-Saguenay d'un moyen financier permettant d'aider les organismes ayant des projets rassembleurs, tout en renforçant la philosophie derrière le fonds de gestion.

*Plus un projet sera structurant pour le territoire visé et plus il contribuera à améliorer les milieux de vie.*

En janvier 2019 la MRC a également révisé sa Politique d'investissement du Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (C-19-14). La politique comprend les éléments suivants :

- Aide financière non remboursable d'un maximum de 20 000 \$;
- Support financier aux fonctions de l'entreprise durant la période de suivi d'un montant maximal de 1 500 \$;
- Soutien technique pour la rédaction et la correction de plan d'affaires;
- Critères d'admissibilité et d'analyse mis à jour en fonction des besoins du territoire.

## Projets structurants pour améliorer les milieux de vie - Bilan des projets par secteur d'activité

Les 48 projets déposés dans le volet local s'insèrent dans les trois secteurs d'activité suivants:

- **Touristique :**

- Municipalité de L'Anse-Saint-Jean
  - Incubateur touristique, agroalimentaire, transformation et fabrication
  - Réimpression - promenade d'Achille
  - Four à pain
- Municipalité de Petit-Saguenay
  - Shop Café
- Municipalité de Saint-Ambroise
  - Festival de la chanson
- Municipalité de Saint-Félix-d'Otis
  - Quais flottants
  - Chalet des loisirs
- Municipalité de Saint-Fulgence
  - Toiture - maison coupée en deux
  - Estrade

- **Communautaire :**

- Municipalité de L'Anse-Saint-Jean
  - Maison des jeunes du Bas-Saguenay
  - Bonification du service de garde
  - Climatisation - les Aînés de l'Anse
- Municipalité de Bégin
  - Traitement des mouches
  - Rénovation de la salle des aînés
- Municipalité de Ferland-et-Boilleau
  - BoréaFest
  - Fête nationale
  - Espace nourricier
  - Équiper sa communauté
  - Rénovation de la salle communautaire
  - Cultiv'ARTS
  - Comité famille
  - Noël au village
  - Alimentation du site pont couvert
  - Distille ton Sapin
  - Semaine de relâche
  - Panneau d'affichage numérique
- Municipalité de Larouche
  - Ameublement et achat d'équipement -Chalet des loisirs
  - Animation du milieu
  - Salle de psychomotricité

- Municipalité de Rivière-Éternité
  - Diversité des activités en loisir
  - 20 ans
  - Enseigne
- Municipalité de Saint-Ambroise
  - Développement d'activité communautaire – collaboration de la coordonnatrice aux loisirs
  - Bibliothèque
- Municipalité de Petit-Saguenay
  - Mobilisation
- Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget
  - Centre communautaire
- Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
  - Développement touristique
- **Sports/loisirs :**
  - Municipalité de L'Anse-Saint-Jean
    - Critérium U16
  - Municipalité de Bégin
    - Construction d'entrepôt
  - Municipalité de Ferland-et-Boilleau
    - Projet de valorisation des sports alternatifs
    - Sentier quad
  - Municipalité de Petit-Saguenay
    - WIFI- Association rivière Petit-Saguenay
  - Municipalité de Saint-Ambroise
    - Achat d'équipements de parcs
    - Corps de cadets
    - Construction d'un bâtiment d'entreposage loisir et culture
  - Municipalité de Saint-David-de-Falardeau
    - Réfection de la patinoire et aménagement paysager
  - Municipalité de Saint-Honoré
    - Amélioration des parcs 2019
  - Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
    - Aménagement d'un parc d'amusement

Le projet réalisé dans le volet envergure s'insère dans le secteur d'activité suivant :

- **Sports/loisirs**
  - Municipalité de L'Anse-Saint-Jean
    - Championnat canadien de ski alpin

Aucun projet n'a été déposé dans le volet régional. Toutefois, en 2019-2020, la MRC du Fjord-du-Saguenay maintient une entente et procède aux versements prévus.

De plus, la MRC maintient une entente sectorielle signée en 2017. Il s'agit de l'entente sectorielle de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.

## Conclusion

Les sommes utilisées en 2019-2020 dans le cadre du FDT permettent à de nombreux acteurs du milieu de réaliser des projets qui autrement ne verraient peut-être pas le jour. Les municipalités reçoivent peu d'aides financières pour les secteurs communautaire, culturel, etc., et la Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie vient pallier ce manque en aidant les communautés avec des projets diversifiés. Le soutien aux entreprises privées permet quant à lui de créer de et de maintenir des emplois dans les milieux et permet de vitaliser ceux-ci.

## LE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

### DES SERVICES PERSONNALISÉS OFFERTS PAR UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET DYNAMIQUE

Le Service de développement économique (SDE) de la MRC du Fjord-du-Saguenay aide les entrepreneurs du territoire à tous les stades de développement de leur entreprise : prédémarrage, démarrage, croissance, transfert ou redressement. Composé d'un directeur et de deux conseillers aux entreprises détenant des compétences en management, finance et comptabilité, le SDE se démarque par le suivi personnalisé qu'il accorde aux clients ainsi qu'un encadrement durant toutes les étapes du projet.

**La force du service : la poursuite d'un objectif commun, la réussite des entrepreneurs du territoire et la vitalité économique de nos milieux.**

#### Services techniques et accompagnement

- + Élaboration de plans d'affaires;
- + Réalisation d'états financiers prévisionnels;
- + Recherche de financement.

#### Aides financières

- + Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE) : aide non remboursable;
- + Politique d'investissement commune FLI (Fonds local d'investissement) et FLS (Fonds local de solidarité) : prêt.
- + Politique d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME)

#### Mentorat d'affaires

### UNE PRÉSENCE TERRITORIALE ET RÉGIONALE

#### Partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

Grâce à ce partenariat, le Service de développement économique offre des conférences destinées au milieu des affaires dans les municipalités du territoire.

#### Gala du mérite économique de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

La MRC du Fjord-du-Saguenay par le biais de son Service de développement économique est partenaire du Gala du mérite économique auquel 600 personnes assistent chaque année. Cette collaboration permet à la MRC d'avoir une catégorie destinée uniquement aux entreprises du territoire. Le prix « Défi territorial » est attribué à toute entreprise dont les activités et son bureau principal sont sur le territoire de la MRC-du-Fjord-du-Saguenay. De plus, le personnel du Service de développement économique est impliqué dans le comité de sélection et du jury.





Les finalistes 2019 provenant du territoire de la MRC étaient :

- Atelier de fabrication du Saguenay : récipiendaire dans la catégorie Défi territorial et lauréat dans la catégorie entreprise manufacturière;
- Distillerie du Fjord : lauréat de la catégorie Défi territorial;
- Ferme Michel Rivard et Fille : lauréat de la catégorie Défi territorial et entreprise touristique;
- OrganisAction : lauréat dans la catégorie entreprise touristique;

### **Implication dans le milieu**

Le Service de développement économique s'implique dans son milieu et crée des partenariats solides avec différents intervenants. Il participe à divers événements permettant de mettre en valeur l'entrepreneur et l'entrepreneuriat. La réalité de pénurie de main-d'œuvre a aussi poussé le Service de développement économique à s'intéresser à cette question et à participer à des activités régionales dont :

- Un emploi en sol québécois
- Formation PME durable
- Foire de l'emploi au Bas-Saguenay

De plus, plusieurs partenariats financiers et techniques ont cours dans les ententes concernant:

- CQDD (PME durable 02)
- Pôle d'économie sociale (ESSOR 02)
- Table agroalimentaire
- Innovation 02
- Entente de partenariat régionale en tourisme (ATR)
- Le comité du succès – développement du service Oriance de l'ATR
- Créneau du tourisme d'aventure et écotourisme
- Réseau M

### **LA CRÉATION D'UN OUTIL DE GESTION DES DOSSIERS CLIENTS INFORMATISÉ**

En 2018, la MRC du Fjord-du-Saguenay a débloqué des fonds pour permettre au Service de développement économique de se doter d'un outil de gestion informatisé pour le traitement de leurs dossiers.

Après avoir sollicité certaines entreprises à soumissionner sur le projet, c'est la firme Polka/Arsenal Web qui a été retenue pour exécuter le mandat défini par le SDE. Cet outil permet une meilleure exécution des tâches administratives et des suivis concernant les dossiers. L'outil est présentement en amélioration continue et permet, depuis 2019, une meilleure gestion de tous les dossiers.

## ÉTUDE GLOBALE SUR LES PARCS INDUSTRIELS DU TERRITOIRE

La MRC du Fjord-du-Saguenay a entrepris en 2018 de se doter d'une stratégie industrielle. Afin d'avoir un meilleur portrait de la situation actuelle, le SDE a chapeauté une étude globale sur l'état actuel des espaces industriels des différentes municipalités de son territoire. L'analyse de chaque affectation industrielle, réalisée par la firme Stratégies immobilières LGP, a permis de dresser un portrait juste du réel inventaire de terrains industriels dont dispose la MRC, c'est-à-dire les superficies ayant un véritable potentiel de développement dans un horizon de 15 ans. L'offre industrielle a donc été caractérisée et la vocation stratégique de chacune des zones a été établie. La MRC a établi le développement de ses zones industrielles comme une priorité, plusieurs options sont présentement étudiées afin de mettre en application les recommandations fournies dans cette étude.

## NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS

La MRC du Fjord-du-Saguenay a traité plus d'une centaine de dossiers d'entreprise entre avril 2019 et mars 2020. Le comité d'investissement a approuvé un total de 17 projets en lien avec le Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE).

Voici un sommaire par secteur d'activité des projets approuvés :

Secteur	Montant engagé	Nombre d'emplois
Agriculture	49 500 \$	6
Autres services	56 000 \$	6
Construction	21 500 \$	7
Hébergement	21 500 \$	4
Transport et entreposage	43 000 \$	7
Arts, spectacles et loisirs	21 500 \$	6
Fabrication	11 500 \$	3
Alimentation	43 000 \$	7
Autres	21 500 \$	13
Communication	25 000 \$	58
	<b>314 000 \$</b>	<b>117</b>

## LA VISION POUR 2020

L'année 2020 en sera une charnière pour le Service de développement économique de la MRC du Fjord-du-Saguenay en raison de la situation exceptionnelle de la pandémie que nous vivons présentement. La mission primaire du Service de développement économique soit l'accompagnement des entreprises de notre territoire reste au cœur de nos actions pour la prochaine année afin de pouvoir soutenir et aider les entreprises de notre territoire.